AVANT LE VOTE

CREEZ VOTRE ESPACE ELECTEUR

1. Copiez ce lien dans la barre d'adresse : <u>https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm</u>

2. Pour créer votre mot de passe personnel.

 \rightarrow Dans « *Portail électeur* », saisissez votre adresse de messagerie professionnelle, cliquez sur « *Continuer* », puis sur « *OK*, *j'ai compris* ».

- 3. Allez sur votre messagerie professionnelle, un lien vous y a été envoyé. Cliquez sur ce lien. (vous avez 24 heures, ensuite il ne sera plus actif et il faudra recommencer).
- 4. Créez votre mot de passe. Il doit contenir au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et entre 8 et 24 caractères. Il doit être différent du mot de passe de votre messagerie professionnelle. Confirmez, puis cliquez sur « *Valider* », et sur « OK, j'ai compris ». Conservez le précieusement.

= Votre profil électeur est maintenant créé.

Pour accéder à votre portail électeurs, retournez sur la page : <u>https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm</u> puis saisissez votre adresse de messagerie professionnelle et le mot de passe que vous avez créé.

5. Vérifiez les scrutins auxquels, vous êtes inscrits : 4 si vous êtes titulaires, 3 si vous êtes non-titulaires.

 \rightarrow Pour tous les agents, titulaires et non-titulaires, le « Comité Technique Ministériel » et le « Comité Technique Académique ». Ce sont des listes FSU qui nous y représentent.

 \rightarrow Pour les agents titulaires, la « CAPN » et la « CAPA » de votre catégorie. Ce sont des listes SNES-FSU qui nous y représentent.

 \rightarrow Pour les agents non-titulaires, la « CCP » de votre catégorie. C'est un sigle SNEP/SNES/SNUEP-FSU qui nous y représente.

6. Si vous constatez une erreur, vous pouvez la corriger en cliquant sur « *Demander une modification* »